




# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/182

**OBJET : APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) DE LA RÉGION – DÉPLOIEMENT DE LA PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE (PTRE) DE L'HABITAT ET DU PETIT TERTIAIRE ET CANDIDATURE COMMUNE AVEC LA CC JALLE-EAU BOURDE**

Envoyé en préfecture le 29/11/2021  
 Reçu en préfecture le 29/11/2021  
 Affiché le   
 ID : 033-243301264-20211125-2021\_182-DE

**Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45**

**Nombre de Conseillers présents : 33**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 39**

**Quorum : 23**

**Date de convocation : le 19 novembre 2021**

**Date d'affichage de la convocation au siège : le 19 novembre 2021**

**Le 25 novembre de l'année deux mille vingt et un à 18h30**

à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	A	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	E	M. LAFFARGUE	BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	E	Mme BÉTENCOURT
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PERPIGNAA GOULARD
TALABOT Martine	A		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
DABAN Mathieu	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	A	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	E	M. CLAVERIE
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	E	M. CHEVALIER
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	A	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	E	Mme BOURRIER	GIRAUDEAU Isabelle	P	
AULANIER Benoist	P			AULANIER Benoist	P

Le conseil communautaire nomme Mme BOURGADE, secrétaire de séance. \* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent  
 Les procès-verbaux des 22 septembre et 7 octobre sont adoptés à l'unanimité.



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/182

## OBJET : APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) DE LA RÉGION – DÉPLOIEMENT DE LA PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE (PTRE) DE L'HABITAT ET DU PETIT TERTIAIRE ET CANDIDATURE COMMUNE AVEC LA CC JALLE-EAU BOURDE

**Vu** le Code Général de Collectivités Territoriales et notamment l'article L5214-16 du CGCT,

**Vu** le Code de l'Environnement et notamment les dispositions de l'article L.229-26,

**Vu** la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte modernisant les PCET par la mise en place du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET),

**Vu** la délibération n°2017/166 du 12 décembre 2017 relative au lancement de la démarche d'élaboration du plan Climat Air Énergie Territorial à l'échelle de la Communauté de Communes,

**Vu** la délibération n°2021/60 de la Communauté de Communes de Montesquieu en date du 8 avril 2021 portant lancement de la plateforme territoriale pour la rénovation énergétique,

**Vu** l'avis favorable de la Commission Transition Écologique et Solidaire en date du 29 septembre 2021,

**Considérant** l'avis favorable du Bureau,

### EXPOSE

#### Contexte

Engagée depuis cette année dans une plateforme de rénovation énergétique dite « en devenir », la CCM souhaite assurer à partir de 2022 le portage d'une plateforme de rénovation énergétique sur notre territoire afin d'apporter, au plus près des habitants, un service fiable et efficace d'information, conseil et sensibilisation sur le thématique de la rénovation énergétique des logements.

Les hausses récentes des prix de l'énergie renforcent l'enjeu de la rénovation énergétique des bâtiments.

Dans le même temps, cette action s'inscrit pleinement dans le cadre du Programme Local de l'Habitat et du futur programme d'actions du PCAET de la CCM.

#### **2021 : le bilan intermédiaire de notre plateforme en devenir**

En 2021, des pistes d'action sont prévues afin de permettre l'atteinte de ces objectifs et seront à prendre en compte pour la future plateforme (meilleur relai de communication par les communes, communication renforcée auprès du grand public, stratégie spécifique pour les professionnels, etc.).

#### **2022 : une plateforme de rénovation énergétique commune avec la Communauté de Communes de Jalle-Eau bourde.**

La Région Nouvelle-Aquitaine vient d'ouvrir un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Déploiement des Plateformes Territoriales de la Rénovation Énergétique (PTRE) de l'habitat et du petit tertiaire ». Les candidatures ont été closes le 8 Novembre 2021, pour une mise en œuvre des nouvelles PTRE à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

#### **Une opportunité pour la CCM**

- Être pleinement reconnue dans les missions « Énergie » et « Habitat » dans le cadre de la politique énergie-climat ;
- Renforcer la politique de soutien à la rénovation énergétique du logement ou d'investir ce domaine d'action, d'obtenir des moyens pour mettre en œuvre les objectifs « Rénovation énergétique » de leurs projets de territoires PCAET et PLH ;
- Offrir aux citoyens un service en proximité en mobilisant les différents acteurs et partenaires locaux de l'énergie et de l'habitat ;
- Lutter contre la précarité énergétique qui touche notamment les ménages les plus modestes ;
- Développer le marché de la rénovation énergétique pour les entreprises locales de leurs



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 29/11/2021

Reçu en préfecture le 29/11/2021

Affiché le

ID : 033-243301264-20211125-2021\_182-DE

SLOW

N°2021/182

## **OBJET : APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) DE LA RÉGION – DÉPLOIEMENT DE LA PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE (PTRE) DE L'HABITAT ET DU PETIT TERTIAIRE ET CANDIDATURE COMMUNE AVEC LA CC JALLE-EAU BOURDE**

territoires et de les accompagner dans l'évolution de leur offre. Dans le contexte de crise économique actuelle, l'implication des collectivités dans la politique de rénovation énergétique du logement constitue plus que jamais un levier de redynamisation économique des territoires ;

- Bénéficier des financements complémentaires de l'État (50%) et de la Région (30%).

### ***Le périmètre du guichet unique***

Les Plateformes proposent un guichet unique à minima "Rénovation Énergétique de l'Habitat et du Petit Tertiaire Privé" en mobilisant les acteurs locaux existants porteurs des compétences. Ce guichet unique d'information, de conseil et de sensibilisation sur le sujet de la rénovation énergétique des logements est à destination des :

- Propriétaires occupants ou bailleurs, quels que soient leurs revenus et niveau de vie (résidences principales ou secondaires) ;
- Locataires de logements ;
- Propriétaires et/ou utilisateurs de petits locaux tertiaires privés (mission optionnelle au-delà du 1er niveau d'information) ;
- Syndicats et syndicats de copropriétés (missions optionnelles au-delà du 1er niveau d'information) ;
- Tous les professionnels liés directement ou indirectement à la rénovation des bâtiments.

Le service aux habitants consiste à proposer :

- L'information, le conseil et l'accompagnement des ménages pour rénover des logements individuels ;
- L'accompagnement des ménages pour la réalisation de travaux de rénovation globale de logements individuels, hors champs concurrentiel (pas de maîtrise d'œuvre) ;
- L'information, le conseil et l'accompagnement des copropriétés ;
- L'information et le conseil du petit tertiaire privé pour améliorer l'efficacité énergétique de leurs locaux et de leurs process.

La CCM a proposé une candidature commune avec la CC Jalle-Eau Bourde à cet AMI de la Région afin de répondre aux exigences de seuil posées par la Région (tendre vers des plateformes de 100 000 hab.). Cette candidature permet de réunir un bassin d'environ 77 000 habitants et conforte le périmètre d'action du contrat d'attractivité régional des Landes de Cernes.

La CCM sera le coordinateur-porteur de la plateforme et percevra en ce sens les aides de l'État et de la Région.

Concernant le financement, la part d'autofinancement de 20 % (participation de l'État pour 50% et de la Région pour 30%) doit être répartie entre les deux Collectivités. Une clef de répartition au prorata du nombre d'habitants est proposée : 57 % CCM – 43 % CCJEB.

### ***Les actions proposées dans le cadre de la plateforme 2022***

La PTRE a vocation à accompagner l'habitat privé, ainsi que le petit tertiaire. Concernant l'habitat privé, on distingue l'habitat individuel et le Collectif. Il s'agit de missions d'accompagnement, de conseil, d'information et de sensibilisation. La plateforme n'a pas vocation à financer les travaux.

Le programme d'actions détaillé sera coconstruit avec nos partenaires, CREAQ pour le logement individuel et le petit tertiaire, et l'ALEC pour le logement collectif, et la CC Jalle Eau Bourde.

La Communauté de communes de Montesquieu et les communes du territoire seront parties prenantes pour accompagner le dispositif et communiquer sur ce nouveau service auprès des habitants.

Un plan de communication spécifique sera élaboré afin de s'assurer de la bonne connaissance de ce



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/182

## OBJET : APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) DE LA RÉGION – DÉPLOIEMENT DE LA PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE (PTRE) DE L'HABITAT ET DU PETIT TERTIAIRE ET CANDIDATURE COMMUNE AVEC LA CC JALLE-EAU BOURDE

nouveau dispositif. Le CREAQ dispose d'outils d'information et de sensibilisation déjà utilisés par la CCM.

### Tableau de financement prévisionnel TTC:

Coût estimatif de l'action 2022 : 66 184 € répartis ainsi

#### Dépenses

Type d'actes de rénovation	Montant
Actes logements individuels	59 291 €
Actes Copropriétés	4 000 €
Actes petit tertiaire	2 893 €
Total	66 184 €

#### Recettes

Financements	€/an
Subvention État (50 %)	33 092 €
Région (30%)	19 855 €
Autofinancement (20%)	13 237 €

#### Part autofinancement selon la répartition proposée

CCM	7 736 €
CCJEB	5 501 €

Il y a une possibilité de ne pas atteindre les objectifs fixés : dans ce cas, c'est bien le CREAQ qui porte le risque financier en cas de non atteinte des objectifs de rénovation.

### Calendrier de mise en place de la PTRE 2022 :

Si cette candidature commune aux deux intercommunalités est retenue, ces dernières devront signer la convention de partenariat et de financement avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Ensuite, après avoir délibéré sur cette candidature au dispositif de la Région, la CCM doit mettre en place :

- la convention avec la Communauté de Communes de Jalle-Eau bourde,
- la convention avec le CREAQ, structure animatrice de la plateforme de la CCM et de la CC Jalle-Eau bourde pour les logements individuels et les bâtiments du petit tertiaire,
- La convention avec l'ALEC, structure animatrice de la plateforme à destination des copropriétés.

Ces documents sont en cours de rédaction avec les structures partenaires et seront présentées au prochain Conseil Communautaire.



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/182

**OBJET : APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) DE LA RÉGION – DÉPLOIEMENT DE LA PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE (PTRE) DE L'HABITAT ET DU PETIT TERTIAIRE ET CANDIDATURE COMMUNE AVEC LA CC JALLE-EAU BOURDE**

Envoyé en préfecture le 29/11/2021

Reçu en préfecture le 29/11/2021

Affiché le

ID : 033-243301264-20211125-2021\_182-DE

SLOW

***Le Conseil Communautaire à l'unanimité :***

- Autorise le Président à mener toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation de la présente délibération.

Fait à Martillac, le 25 novembre 2021

**Le Président de la CCM**  
Bernard FATH

*Document signé électroniquement*

